

# ANS 2022

## EMPLOI

J'apprends à nager  
& Aisance aquatique

Accompagnement de  
projets territoriaux hors  
PSF

Instruction  
des  
dossiers

Service départemental jeunesse engagement sports de l'Ardèche

Dispositif

Embauche ou maintien dans l'emploi d'un salarié pour des missions techniques et pédagogiques, de développement

Organisation de stages gratuits pour être à l'aise dans l'eau et apprendre à nager

Actions Sport Santé, actions de prévention des violences dans le sport  
**Savoir Rouler à Vélo (SRAV)**

Modalités

**Embauche** : 12 000€ par an max pour trois ans (soit 36 000€)  
CDI  
**Consolidation** d'un emploi existant :  
max 6000€

Public de **4 à 12 ans** ne sachant pas nager  
> Pour l'aisance aquatique peut se dérouler **en temps scolaire**  
> Evaluation à la fin de l'apprentissage  
> **Collectivités aussi éligibles**

Les clubs en PSF ne peuvent demander que sur l'axe SRAV  
  
Le SRAV amène à l'octroi d'une attestation

Priorités  
communes

Territoires carencés : Zones de revitalisations rurales, Quartiers Prioritaires de la Ville  
En faveur de : pratique féminine, pratique de personnes en situation de handicap, pratique en lien avec l'école, sport santé

Moyen

**COMPTE ASSO CODE 105**

Délais

**Clôture du compte asso 15 mai pour l'EMPLOI  
30 Juin pour le reste**

## ACTIONS

Toutes les fédérations sont désormais en **Projet Sportif Fédéral (PSF)**, il faut donc vous tourner vers :

↓  
**Votre  
fédération**

↓  
**Voir avec votre  
fédération**